



Allianz in den Alpen
Alliance dans les Alpes
Alleanza nelle Alpi
Povezanost v Alpah

N° 1 / Avril 2006

INFO

Allemagne
Autriche
France
Italie
Liechtenstein
Suisse
Slovénie

Réseau de communes „Alliance dans les Alpes“

Sentiers thématiques – objectifs et utilité. Quels sont les facteurs de succès ?



Suite en pages 6 et 7

Editorial

Croissance qualitative



Cette année, la clôture du projet DYNALP de l'Union européenne constituera une étape supplémentaire dans l'histoire du réseau de communes „Alliance dans les Alpes“.

Il est très réjouissant que la manifestation de clôture marque en même temps le lancement du projet DYNALP² qui y succèdera, ce qui devra faire avancer de manière continue la mise en oeuvre de la Convention alpine au niveau des communes. DYNALP² obtiendra le soutien financier de la Fondation MAVIA domiciliée en Suisse, que je tiens à remercier très cordialement. Pour les détails, veuillez consulter les articles aux pages 3, 4 et 5.

Avec l'adhésion de la commune de Hasliberg (CH), de la région Chiemgauer Alpengemeinden (D) et de la Communauté de communes Pays des Ecrins (F), de nouveaux partenaires pour la mise en oeuvre sont venus

rejoindre notre réseau. A présent, le réseau de communes compte donc au total 185 communes, ce qui représente 3,3% de toutes les communes alpines. Avec 456 000 habitants et habitantes, 3,5% de la population de l'Arc alpin vivent dans une commune du réseau. Les communes du réseau administrent une surface de 743 638 hectares, ce qui correspond à 3,9% de l'espace alpin. Nous nous sommes donc de nouveau rapprochés de notre objectif de 10% respectivement au cours de l'année dernière.

L'augmentation du nombre de membres, ce n'est naturellement pas seulement un chiffre plus élevé, c'est avant tout un nombre plus important de partenaires pour l'échange au sein du réseau, des partenaires avec une grande diversité de problèmes et de priorités. De nouvelles formes d'échange d'expériences sont nécessaires et ont été créées à travers le concept des ateliers thématiques. Nous espérons que de nombreuses impulsions fructueuses en découleront pour le travail dans nos communes.

Rainer Siegele,
1^{er} Président

Sommaire

Sentiers thématiques - objectifs et utilité. Quels sont les facteurs de succès ?	Löning Katrin	1, 6, 7
Editorial	Siegele Rainer	2
DYNALP continue !	Götz Andreas	3, 4
Conférence de clôture de DYNALP et manifestation de lancement de DYNALP ²	Rédaction	4, 5
Conférence annuelle 2005 à Bad Reichenhall (D)	Rédaction	5
Tschlin, en Engadine, est la „Commune de l'avenir“	Götz Andreas	5, 6
Jusqu'ici trois ateliers thématiques dans le cadre de DYNALP	Rédaction	7, 8
Nouveaux membres	Probst Thomas, Simon Claire, Pons Nicolas, Marty Peter	8, 9
De nos communes membres:		
Excursion de la commune de St-Martin au Parc naturel régional du Vercors (F)	Marty Peter	10
L'amitié au-delà des frontières	Zimmermann Ulf	10
Le Secrétariat permanent de la Convention alpine	Roblek Igor, Dr.	10, 11
Dates 2006	Rédaction	12

DYNALP continue !

La fondation suisse MAVA pour la protection de la nature a promis au réseau de communes un montant de 1'275 millions d'euros pour un projet d'une durée de trois ans qui succèdera à DYNALP. DYNALP² sera réalisé en collaboration étroite avec le projet „Avenir dans les Alpes“ de CIPRA-International.

Le projet DYNALP, soutenu par des fonds Interreg IIIB, arrivera à son terme en juin 2006. A ce moment-là, le projet „Avenir dans les Alpes“ de la CIPRA pourra présenter des résultats concrets sur la base des savoirs existants relatifs aux six questions du projet (voir encadré). Ces questions ont de nombreux points en commun avec le travail du réseau de communes et les champs d'action de DYNALP.

C'est pourquoi le réseau de communes a formulé une demande à l'intention de la fondation MAVA, qui finance déjà le projet „Avenir dans les Alpes“, en vue de mettre en pratique les résultats du projet de la CIPRA. Cela permettra d'une part d'assurer la continuité et l'utilisation future des travaux DYNALP, et de l'autre de donner aux conclusions d'„Avenir dans les Alpes“ un accès direct au travail mené à la base dans un grand nombre de communes de différents pays.

Tout comme DYNALP le projet DYNALP², qui lui succèdera, a pour objectif la mise en oeuvre des protocoles de la Convention alpine. Le nouveau projet permettra de renforcer encore davantage le réseau entre les communes. Il prévoit la réalisation de projets dans les communes, mais aussi de manifestations collectives, d'événements et d'instruments favorisant la mise en réseau.

Les projets dans les communes comme éléments essentiels

Les projets mis sur pied dans les communes constitueront le point essentiel et le poste le plus important du budget de DYNALP², car ils apportent une contribution concrète à la mise en oeuvre des protocoles de la Convention alpine et des résultats d'„Avenir dans les Alpes“. Des projets de différentes tailles seront soutenus : avant tout des projets devisés entre 20'000 et 40'000 euros, dans une proportion atteignant 50% du coût. Les prestations propres des communes pourront entre autres prendre la forme de travaux réalisés. L'accès aux fonds du projet sera réservé aux communes membres du réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ qui ont par le passé créé les conditions pour la coopération et la mise en oeuvre de tels projets grâce à leur travail et à leurs cotisations.

Les décisions concernant l'attribution des fonds du projet doivent se prendre suffisamment tôt pour que les communes aient le plus de temps possible à

disposition pour la mise en oeuvre de leurs projets. Entre un quart et un tiers des fonds seront toutefois distribués plus tard. Les décisions relatives à l'attribution seront prises par un organisme externe qui connaît les résultats d'„Avenir dans les Alpes“. Il est évident que le jury qui a déjà désigné les lauréats du concours organisé dans le cadre d'„Avenir dans les Alpes“ est le mieux placé pour cette tâche.



**Allianz in den Alpen
Alliance dans les Alpes
Alleanza nelle Alpi
Povezanost v Alpah**

Manifestations, excursions, échange

Les manifestations visant l'échange d'expériences revêtent une immense importance pour le travail dans les communes. Aux débuts du réseau de communes, ces rencontres avaient un caractère plutôt général et servaient à mettre en place le réseau et à mieux faire connaissance. Dans un deuxième temps, les rencontres ont été structurées par thèmes. Dans le cadre de DYNALP, des „Cluster Workshops“ ont été organisés pour répondre aux besoins spécifiques des communes les plus actives. Ces ateliers consacrés à des thèmes bien précis de même que les excursions joueront un rôle important dans le projet DYNALP². Ils ne s'adresseront pas toujours à toutes les communes, mais à celles qui accordent à un moment donné la priorité à ce domaine. A part ces petits ateliers et les excursions, il faudrait aussi organiser deux à trois rencontres plus élargies pour refléter les thèmes les plus importants du projet.

Un bénéfice pour toutes les communes du réseau

Le réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ est le porteur du projet, ce qui signifie que contrairement au projet Interreg IIIB DYNALP, la mise en place de structures parallèles devient superflue. DYNALP² permet même aux communes du réseau ne participant pas avec un projet de mise en oeuvre d'être bénéficiaires. Toutes les activités pour améliorer l'information sur Internet, la publication de l'INFO du réseau de communes avec les fonds du projet, le renforcement du réseau d'animateurs et bien d'autres

mesures profitent à toutes les communes membres. Les communes apportent leurs propres prestations sous forme de fonds et/ou de travail. Grâce aux cotisations des communes membres, le réseau de communes lui-même aura cependant une marge de manoeuvre pour le développement de ses propres activités qu'il n'avait pas pendant la durée de DYNALP.

**Manifestation de
lancement le 20 mai
2006**

Le lancement de DYNALP², la manifestation de clôture de DYNALP et la Conférence de la CIPRA et d'„Avenir dans les Alpes“ vont faire l'objet d'une même manifestation, qui se tiendra du 18 au 20 mai 2006 à Bad Hindelang (D). Les résultats de la recherche de savoirs d'„Avenir dans les Alpes“ seront présentés le samedi 20 mai, ce qui donnera de premières idées de projets aux communes.

Projet de la CIPRA „Avenir dans les Alpes“ : Les six questions du projet

1. Création de valeur régionale : Comment peut-on exploiter des potentiels endogènes pour créer des chaînes de produits et de services présentant une forte valeur ajoutée régionale ?
2. Capacité d'action sociale : A part les aspects économiques et écologiques, qu'est-ce qui incite des personnes à rester dans les Alpes ou à s'y installer ? Comment maintenir et développer la capacité d'action sociale des individus et des communautés ?
3. Espaces protégés : A quelles conditions les grands espaces protégés peuvent-ils être tout à la fois des outils de développement durable et des instruments appropriés pour la protection de la diversité naturelle ?
4. Trafic touristique, de loisirs et des pendulaires : Quels sont les rapports entre mobilité et développement de la structure spatiale ? Quelles sont les solutions dont on dispose dans le contexte de l'augmentation massive du trafic touristique, de loisirs et des pendulaires ?
5. Nouvelles formes de prise de décisions : Quelles nouvelles formes de prise de décisions peuvent apporter des solutions dans la négociation des exigences en matière d'utilisation de l'espace, en vue d'un développement durable ?
6. Effet et développement de politiques et d'instruments : Quels sont les effets des politiques et des instruments sur le développement spatial à venir ? Comment adapter ces politiques et ces instruments pour qu'ils apportent une meilleure contribution au développement durable ? Comment améliorer les processus d'évaluation politique et de recherche pour réduire le fossé entre recommandations et application pratique ?

Andreas Götz

Conférence de clôture de DYNALP et manifestation de lancement de DYNALP²

Réd – La conférence de clôture de DYNALP se tiendra à Bad Hindelang (D) du 18 au 20 mai 2006. En même temps, la manifestation officielle de lancement de DYNALP² aura lieu le 20 mai.



La Conférence annuelle de la CIPRA, dans le cadre de laquelle se terminera également le projet DYNALP de l'UE, sera consacrée au thème „Les Alpes et le changement climatique : tourisme et aménagement du territoire

soumis au stress de la météo“. La conférence sera organisée en coopération avec le projet „Avenir dans les Alpes“ de la CIPRA et le réseau de communes „Alliance dans les Alpes“.

Le programme comportera les blocs thématiques suivants : „Stratégies d'adaptation de l'aménagement du territoire face à l'augmentation des risques naturels“ et „Stratégies d'adaptation du secteur touristique au changement climatique“. Il sera sans doute très intéressant pour les communes puisqu'il ne se limite pas à la théorie. Un des éléments prioritaires de la Conférence sera notamment consacré à la présentation d'exemples de bonne pratique au niveau local et

régional, où des stratégies durables pour la gestion des risques naturels croissants et des stratégies d'adaptation du secteur touristique sont mises en oeuvre.

Délai d'inscription à la Conférence : 1^{er} mai 2006.

DYNALP – Quels résultats ?

Le projet avec ses résultats et un résumé seront présentés le jeudi, 18 mai 2006. Le marché aux projets qui aura lieu le vendredi, 19 mai 2006, entre 11.30 et 13.00 heures permettra de présenter les projets DYNALP. L'objectif est d'avoir à disposition un maximum de personnes ayant participé à la mise en oeuvre des projets pour répondre aux questions et pour la discussion.

Manifestation de lancement de DYNALP²

Comme déjà mentionné dans le rapport précédent, DYNALP² sera présenté immédiatement après la conférence de clôture. A part les thèmes possibles pour des projets (voir encadré), les communes/régions intéressées obtiendront les informations nécessaires pour la présentation et l'adjudication de projets. En plus, les animateurs et animatrices nationaux qui soutiendront les communes/régions lors de la présentation et de la réalisation des projets seront présents.

**Informations détaillées
sur les deux manifestations :**
www.alpenallianz.org ou www.dynalp.org

Conférence annuelle 2005 à Bad Reichenhall (D)

Réd – La Conférence annuelle du réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ s'est tenue les 28 et 29 octobre 2005 à Bad Reichenhall (D) en combinaison avec la 3e Réunion transnationale DYNALP.

Les 40 participants et participantes à la 9e assemblée générale du réseau de communes représentaient 17 des 63 membres. Un des points essentiels de l'assemblée générale était sans doute l'élection du nouveau Comité directeur, dont le résultat était unanime. A l'avenir, la Slovénie sera représentée par M. le maire Jure Zerjav de la commune de Kranjska Gora qui remplacera Mme le maire Evgenija Kegl-Korosec de Bohinj. Pour les autres membres du Comité directeur, rien n'a changé. Rainer Siegele en restera le président comme par le passé.

Les animateurs et animatrices et le Comité directeur ne sont évidemment pas restés inactifs non plus. Vendredi matin, les problèmes et les thèmes d'actualité ont été discutés en vue d'élaborer des stratégies pour le travail futur.

Les prix dans le cadre du concours „Commune de l'avenir“ du réseau de communes ont été remis après l'assemblée générale vendredi après-midi (pour les détails, voir l'article suivant).

La matinée du samedi était réservée à la présentati-

on de projets concrets. Après la présentation de la Résolution de la Saalach, les participants ont visité entre autres une centrale hydroélectrique de la ville de Bad Reichenhall.



Le nouveau Comité directeur (de g. à dr.) : Daniel Hilti (FL), Walter Grath (D), Jure Zerjav (SLO), Antonio Zambon (I), Colette Patron (F), Rudolf Lippuner (CH), Rainer Siegele (A)

Tschlin, en Engadine, est la « Commune de l'avenir »

Un jury international a nommé la commune suisse de Tschlin, en Engadine, « Commune de l'avenir » de l'année 2005, pour son projet de brasserie et lui a décerné un prix de 4'000 eu-

ros. Deux seconds prix de 1'500 euros chacun sont allés à la ville autrichienne de Ludesch et à l'Auerbergland, en Allemagne.



Les lauréats avec le 1er Président Rainer Siegele et l'orateur Christian Schneider.

Selon le jury, la commune suisse de **Tschlin**, en Basse-Engadine, avec ses 434 habitants, n'a pas créé beaucoup d'emplois pour l'instant mais elle a donné une impulsion notable à l'agriculture et au tourisme et contribué à promouvoir la culture originale de la bière. Le lancement de ce produit a un rayonnement sur l'ensemble de la région, renforce l'identité régionale et constitue aussi un plus pour les visiteurs.

La chaîne de plus-value ainsi créée va de la culture de la céréale biologique – sur d'anciennes terrasses de la vallée – à la production de la bière dans la brasserie de Tschlin, jusqu'à sa commercialisation, en collaboration avec des entreprises régionales et

des magasins de village. Le tourisme est également concerné. La proximité entre agriculteurs, producteurs et consommateurs réduit au maximum les transports. Chaque étape de la chaîne de valeur ajoutée apporte ainsi sa contribution à la durabilité.

La commune de **Ludesch**, dans le Vorarlberg, a été distinguée pour son projet de « Maison de l'avenir – Centre communal de Ludesch ». Ce bâtiment est le premier de ce type et de cette dimension à avoir été certifié selon le standard Minergie en Autriche. En tant que projet pilote, il fait l'objet d'une documentation complète dans le cadre du programme « Maison de l'avenir », dans le but d'appliquer à d'autres constructions les expériences réalisées. Le jury a fait l'éloge du concept énergétique exemplaire du bâtiment mais aussi du processus de participation novateur mis en œuvre.

Le «**Réseau intercommunal de l'Auerbergland**» a également reçu un prix. Les onze communes du réseau, situées en Souabe et en Haute-Bavière, ont commencé en 1993 à définir des objectifs communs pour le développement de la région. Le principe d'un développement rural intégré et durable est à la base du modèle qu'elles ont développé. La collaboration intercommunale a permis au Réseau de l'Auerbergland, de réaliser des projets qui n'auraient probablement pas vu le jour sous cette forme si les communes avaient agi de manière isolée.

Andreas Götz

Sentiers thématiques – objectifs et utilité. Quels sont les facteurs de succès ?

Suite de la page de couverture

Le 4^e atelier DYNALP consacré à ce thème se tiendra le 23 juin 2006 à partir de 8.45 heures à Leutkirch im Allgäu (D), et plus précisément à Schmidfelden.

De plus en plus de communes ont des sentiers thématiques et de découverte ou souhaitent en mettre en place. Beaucoup d'énergie et de travail sont nécessaires pour réaliser ces projets. Mais quelle est la valeur ajoutée régionale ? Quelles sont les impulsions de développement régionales offertes par les sentiers thématiques et de découverte ? Quelles sont les conditions nécessaires et quelles sont les erreurs qu'on peut éviter ?

L'objectif de l'atelier est d'échanger des expériences avec d'autres communes sur ces questions, de développer des suggestions et des idées pour sa

propre région et de connaître de nouveaux points de vue pour la réalisation de sentiers thématiques et de découverte.

Plusieurs sentiers thématiques ont été aménagés par la Arbeitsgemeinschaft Heimatpflege (communauté de travail pour la sauvegarde du patrimoine) dans l'Allgäu au Bade-Wurtemberg au cours des deux dernières années dans le cadre du projet DYNALP. Que ce soit ceux de la Kißlegger Seenplatte (région des lacs de Kisslegg), du Arrisrieder Moos, du Kapellenland (pays des chapelles) ou sur les traces des artisans verriers – des dépliants ont été réalisés pour tous les sentiers, avec des instructions et des explications pour attirer l'attention sur les particularités de la région.

Schmidfelden, au pied de la chaîne préalpine d'Adelegg, compte parmi les rares villages bien conservés de verriers en Allemagne. Depuis la fin des années 80, ce village déjà presque disparu avec sa

verrière importante est ressuscité avec beaucoup de travail et d'engagement. Aujourd'hui un verrier à Schmidfelden fabrique à nouveau de très beaux produits en verre. Un musée a été installé dans la verrière rénovée. L'ancien entrepôt de verre abrite une station de protection de la nature avec une exposition consacrée à l'histoire naturelle. Et le village compte de nouveau environ 40 habitants et habitantes. Le sentier des verriers en cours de préparation permettra aux visiteurs et visiteuses d'être les témoins de l'apogée de la verrerie au 19^e siècle.

Présentation d'exemples concrets

Pendant la matinée, des expériences autour des „Sentiers thématiques“ seront échangées. Des communes membres de l'Alliance de l'Allgäu au Bade-

Wurtemberg, du Vorarlberg et de Suisse présenteront des exemples concrets. Un exposé introductif portant sur les „Critères de succès pour sentiers thématiques“ terminera la matinée. L'après-midi, des groupes de travail parcourront le futur sentier des verriers en vue d'élaborer des questions concrètes.

Vous trouverez le programme détaillé sur le site www.dynalp.org. L'atelier aura lieu en langue allemande. La participation est gratuite. Les coûts des repas seront pris en charge par l'organisateur.

Katrin Löning

Inscription
sous info@alpenallianz.org

Jusqu'ici trois ateliers thématiques dans le cadre de DYNALP

Réd – Un regard au-delà de notre propre horizon et par là-même l'échange avec d'autres communes/régions sont surtout importants à l'échelle transnationale. C'est pourquoi des ateliers thématiques sont organisés dans le cadre du projet DYNALP.

Chaque atelier était consacré à un thème précis. Toutes les communes/régions intéressées pouvaient y participer. Trois ateliers ont eu lieu à ce jour. Un objectif prioritaire était de présenter dans leur cadre des projets concrets. Dans les groupes de travail animés par un coordinateur il s'agissait ensuite d'utiliser des expériences, des problèmes et des réserves pour élaborer des propositions de solutions.

Cette occasion d'échanger des expériences et d'apprendre les uns des autres a suscité un intérêt suffisamment vif pour organiser un à deux ateliers par année même après la fin du projet.

1er atelier thématique DYNALP

**„Evolution du paysage et protection de la nature à l'exemple des murs en pierres sèches, arboriculture / arbres fruitiers haute tige, haies“
le 11 mars 2005 à Röthis (A)**

Des solutions possibles développées dans la pratique relatives à ce thème ont été présentées dans le cadre de cinq exposés introductifs de la commune de Trimmis (CH), de la région de Comprensorio Montano del Pordenonese au Frioul (I), de la commune de Caneva (I), de la commune de Röthis (A) et de la région de Vorderland (A). Les intervenants et intervenantes étaient directement impliqués dans la mise

en oeuvre des projets. Ils n'ont donc pas seulement parlé des succès, mais également des difficultés et des problèmes. Ensuite les participants ont visité les murs en pierres sèches à Röthis. L'après-midi était consacré aux thématiques „Information et participation“ (implication de la population dans la mise en oeuvre, sensibilisation, etc.), „Aspects économiques“ (implication de l'agriculture, commercialisation, chaînes de création de valeur, coopération avec les restaurants, etc.) et „Education et travail“ (emplois, programmes contre le chômage des jeunes, etc.) dans des groupes de travail.

Le concept de la direction du projet porta ses fruits: Environ 60 participants et participantes (A, CH, FL, I) se sont rencontrés pour ce premier échange interna-



Visite des murs en pierres sèches à Röthis (A)



A Werfenweng (A), une démonstration des exemples de mobilité sans voiture pour les participants et participantes à l'atelier

tional sous cette forme. Leurs réactions au sujet de l'atelier étaient enthousiastes et très positives.

2e atelier thématique DYNALP
„Tourisme rural avec chaîne régionale de création de valeur“
le 5 mai 2005 à Budoia (I)

De nouveau, il s'agissait en première ligne d'un échange d'expériences et de solutions orientées vers la pratique de problèmes rencontrés dans les domaines suivants :

Présentation de solutions pour augmenter la valeur ajoutée régionale grâce à des partenariats entre le tourisme et les autres secteurs économiques ; informations sur les chances, les problèmes et les conflits d'intérêts, ainsi que sur la manière de les gérer lors de la délimitation d'espaces protégés ; mise en relief des possibilités pour la valorisation de la nature et des paysages ruraux traditionnels par le tourisme

et l'agriculture.

Des exposés introductifs étaient présentés par les communes/régions de St-Martin (CH), Mittelberg (A), Malcantone (CH) et Comprensorio Montano del Pordenonese (I). L'après-midi était consacré à la visite de projets sur le terrain. Les groupes de travail ont discuté les thèmes suivants : „Coopération suprarégionale / transfrontalière“, „Participation / conflits“ et „Chaîne de création de valeur – produits régionaux“.

Les environ 40 participants et participantes ont également trouvé cet atelier très informatif et y ont discuté activement.

3e atelier thématique DYNALP
„Mobilité douce – tourisme sans voiture : Formes durables de mobilité dans les communes“
le 27 octobre 2005 à Werfenweng (A)

En particulier dans les localités touristiques le trafic individuel motorisé représente fréquemment un problème. Les vacanciers recherchent le calme, des paysages intacts et l'air pur et sont peu enclins à accepter les côtés négatifs de la mobilité. Les formes de mobilité douce dans les localités touristiques accroissent la qualité de la vie de la population locale et des touristes et de ce fait la compétitivité de ces localités.

Les exposés introductifs „Exigences auxquelles doivent répondre les concepts de mobilité intégrés“, „Prendre congé de sa voiture - à l'exemple de Werfenweng“, „Mobilité respectueuse de l'environnement dans le parc naturel d'Adamello Brenta/I“ et „Xeismobil – 16 communes concrétisent leur idée de l'écomobilité“ présentés par les intervenants ont mis l'accent sur cette problématique. Ensuite les participants et participantes ont échangé leurs expériences dans des groupes de travail consacrés à la „Collaboration entre communes pour la gestion de la mobilité“, aux „Solutions novatrices pour voyager sans voiture“ et à la „Mobilité douce sur place“.

Nouveaux membres



Chiemgauer Alpengemeinden

12 communes
 Nombre d'habitants : 53 000
 Surface : 580 km²
 Altitude : 550 m

Au début de l'année 2006, les 12 communes alpines du district de Traunstein en Haute Bavière (D) ont adhéré au réseau de communes en tant que région „Chiemgauer Alpengemeinden“. En détail, il s'agit des communes de Bergen, Grabenstätt, Grassau, Inzell, Marquartstein, Reit im Winkl, Ruhpolding, Schleching, Siegsdorf, Staudach-Egerndach, Übersee et Unterwössen. En 2001, la commune de Schleching

était le principal lauréat du concours „Commune de l'avenir“.

Le tourisme, l'agriculture et l'artisanat sont les activités économiques principales de la région. Les communes disposent de 27 000 lits touristiques et enregistrent 3,4 millions de nuitées par année. La nature et le paysage se distinguent par une grande diversité spécifique et un taux important d'espaces protégés.

L'association Ökomodell Achenal (www.oekomodell.de), qui participe déjà au projet DYNALP, fonctionne comme point de contact du nouveau membre.

Thomas Probst

Communautés de communes du Pays des Ecrins

Nombre de communes : 9

Habitants permanents : 6 000

Surface : 460 km²

Altitude min. : 950 m / Altitude max. : 4 102 m

A cheval sur la vallée de la Durance et des zones de (haute) montagne, le Pays des Ecrins présente des caractéristiques très diverses : les stations de skis de Puy Saint Vincent et Pelvoux - Vallouise côtoient le Parc National des Ecrins ou encore des domaines marqués par une tradition industrielle et le passage de routes nationales et voies ferrées. Pendant la pleine saison touristique, la population du territoire peut s'élever à 30 000 personnes.

Trouver un équilibre entre ces espaces et ces populations, garantir aux habitants d'aujourd'hui et de demain une qualité de vie, voilà des enjeux auxquels les communes souhaitent répondre en travaillant ensemble au sein de la Communauté de communes (L'Argentière la Bessée, Pelvoux, Vallouise, Puy Saint Vincent, Les Vigneaux, Saint Martin de Queyrières, La Roche de Rame, Champcella et Freissinières). Celle-ci agit particulièrement dans les domaines des transports, des services à la population (crèches, sports...), de la promotion touristique, de la gestion des eaux usées et des déchets, du développement économique et de l'habitat.

En adhérant à Alliance dans les Alpes, la Communauté de communes souhaite partager avec les communes alpines ses expériences et s'inspirer de celles des autres notamment en matière de transports et d'aménagement durable du territoire. La Communauté de communes cherche des solutions pour créer davantage de liens entre les différentes composantes de son territoire (stations de skis, villages, parc national...), à travers une politique de développement durable.

Claire Simon, CIPRA-France

Nicolas Pons, Communauté de communes



Commune de Hasliberg

Nombre d'habitants : 1.224

Surface de la commune : 42 km²

Altitude : entre 700 m et 2534 m

Sur une terrasse ensoleillée qui domine la vallée de Haslital, les quatre hameaux à habitat dispersé de Hasliberg s'étendent sur l'ensemble du territoire de la commune. La région est mentionnée pour la première fois dans un document en 1255. En 1834, Hasliberg devient une commune indépendante. Pendant des siècles, les gens de Hasliberg vivaient de l'agriculture et de leur propre production. Ce n'est qu'avec la construction du chemin de fer et d'une route au début du 20^e siècle que le tourisme découvrit Hasliberg. Jusqu'à la première guerre mondiale, le tourisme y vécut une première apogée. Avec la construction du téléphérique à partir de 1960, la commune devint une localité touristique d'été et d'hiver pour familles. Le nombre d'exploitations agricoles a pratiquement baissé de la moitié au cours des 25 dernières années. Le téléphérique, la clinique de rééducation de Haslibergerhof et l' Ecole d'Humanité, une école privée internationale, y sont les principaux employeurs.

Peter Marty



De nos communes membres

Excursion de la commune de St-Martin au Parc naturel régional du Vercors (F)

Dans le cadre de son adhésion à l'Alliance, la commune de St-Martin au Val d'Hérens en Bas-Vallais réalise un projet pilote pour la sauvegarde du paysage rural traditionnel et le développement d'offres agrotouristiques. Environ 20 représentants de la commune et du projet ont profité de l'occasion de participer à un voyage d'études de trois journées au Parc naturel régional du Vercors en octobre 2005, organisé par le service d'animation de l'Alliance en Suisse romande. Des offres agrotouristiques et des projets de commercialisation régionale y furent visités. La visite de l'AFRAT (Association pour la Formation des Ruraux aux Activités du Tourisme), une institution qui s'occupe depuis 40 ans de la formation de la population rurale dans le secteur de l'écotourisme, présen-



La région de Werdenberg a apporté une aide rapide et peu bureaucratique à Silenen après l'inondation

tait des perspectives et des idées nouvelles intéressantes. L'échange avec les producteurs sur le terrain donna de nombreuses nouvelles impulsions au projet du Val d'Hérens. En même temps, c'était l'occasion de présenter le réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ aux communes du Vercors.

Peter Marty

L'amitié au-delà des frontières

Fin août, des tempêtes ont causé des dégâts dans de nombreuses communes suisses, comme par exemple dans le hameau de Bristen (commune de Silenen). La région de Werdenberg et l'association „Alliance dans les Alpes“ (Suisse) décidèrent d'aider les victimes suisses des inondations. Pendant une présentation consacrée aux Parcs naturels de la Foire de Werdenberg pour l'industrie, l'artisanat et le commerce (WIGA 2005), un montant total de CHF 10 000.— a pu être collecté pour les sinistrés de Silenen.

Le torrent du village, inoffensif jusque là, fit sauter les digues de protection et se fraya un lit de destruction à travers le centre du village. En 30 minutes, plus de 80 personnes ont dû être évacuées, par contre il était impossible de sauver les bâtiments et les immeubles. Les dégâts furent évalués à plus de 15 millions de CHF. Plus de 500 000 m³ d'ébouillis et de débris au village, une énorme digue provisoire sur les rives du torrent, des restes de maisons et d'écuries, plus de 80 voitures ensevelies, des conduites et des canaux provisoires pour toutes les maisons, puisque l'ensemble des aménagements (eau, électricité, évacuation des eaux usées, téléphone) avait été détruit.

La région de Werdenberg s'est adressée au service de coordination suisse pour savoir si une commune partenaire avait été particulièrement touchée par les dégâts et a ensuite réagi très vite. Cet exemple démontre que le réseau de communes n'est pas seulement un lieu d'échange d'expériences et de solutions innovantes, mais qu'il sert aussi à la collaboration et à l'aide concrètes. En d'autres termes : à promouvoir l'"amitié au-delà des frontières".

Ulf Zimmermann

Le Secrétariat permanent de la Convention alpine

L'article 9 de la Convention alpine prévoit la possibilité d'instituer un Secrétariat permanent. Au terme de longues discussions, la VII^{ème} Conférence alpine de Merano (I, 2002) a mis en place un Secrétariat permanent. Ayant son siège à Innsbruck (A), il dispose d'une antenne à Bolzano

(I). Le Secrétariat permanent a été créé pour assister les organes de la Convention alpine (Conférence alpine, Comité permanent, Groupes de travail).

Outre ses tâches administratives, le Secrétariat



Alpenkonvention · Convention alpine · Convenzione delle Alpi · Alpska konvencija

coordonne et soutient les actions concrètes visant à la mise en oeuvre de la Convention alpine. L'une de ses missions premières est de sensibiliser l'opinion publique à la Convention alpine. Ces derniers temps, le Secrétariat s'est tout particulièrement consacré à cette tâche : il collabore surtout de manière intensive avec les réseaux et les organisations oeuvrant à la mise en oeuvre de la Convention alpine, notamment sous forme d'accords de coopération concrets. En outre, il a pour mission de coordonner les activités dans le domaine de la recherche alpine (le SOIA – Système d'observation et d'information des Alpes). Ces activités sont assurées par le Bureau de Bolzano.

Le Secrétariat permanent d'Innsbruck emploie actuellement cinq collaborateurs. Le Secrétaire général faisant fonction est M. Ruggero Schleicher-Tappesser. Après la création des structures, il importe aujourd'hui de se rapprocher de la population grâce à des activités permettant de mieux faire connaître la Convention alpine et ses objectifs au grand public.

La coopération avec les autres institutions et réseaux

Le Secrétariat permanent de la Convention alpine s'efforce de collaborer avec les réseaux actifs au niveau alpin afin de dégager des synergies pour la mise en oeuvre concrète de la Convention alpine dans les différents pays.

Il est donc indispensable de collaborer en partenariat avec les institutions/organisations appropriées. Ce partenariat est défini dans des programmes de travail communs. Il repose sur un Protocole d'entente (Memorandum of Understanding, MoU) conclu entre les deux parties ou sur un autre type d'accord de collaboration.

Le réseau qui s'est tissé autour du Secrétariat permanent doit être étendu grâce à l'implication de nouveaux partenaires. La construction de réseaux sur l'ensemble de l'arc alpin est une priorité du Programme de Travail Pluriannuel de la Conférence alpine 2005-2010 (PTP), qui a été adopté pour la première fois à l'occasion de la VIII^{ème} Conférence alpine de l'année dernière.

Toutes les institutions dont les activités consistent à mettre en oeuvre la Convention alpine peuvent solliciter la stipulation d'un Memorandum of Understanding (MoU) ou d'une autre forme de collaboration auprès du Secrétariat permanent. Si celui-ci exprime

un avis favorable, les deux parties signent le protocole d'entente. Les partenaires de la collaboration réalisent des activités communes. C'est ainsi qu'un séminaire sera organisé au printemps 2006 avec la Communauté d'intérêts „Ville des Alpes de l'année“ ; il sera consacré aux „Espaces protégés proches des villes“. À ce jour, deux protocoles d'entente ont été signés avec les organisations actives au niveau alpin:

- à l'occasion de la VIII^{ème} Conférence alpine, signature d'un protocole d'entente entre le Secrétariat permanent et le réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ ;
- le 9 février 2005, signature d'un protocole d'entente entre le Secrétariat permanent et la VIA ALPINA, et
- le 27 avril 2005, accord de collaboration entre la Communauté de travail Villes alpines, la Communauté d'intérêts „Ville des Alpes de l'année“ et le Secrétariat permanent.

Activités communes avec le Réseau de communes „Alliance dans les Alpes“

L'une des activités réalisées en commun par le Réseau de communes et le Secrétariat permanent voit la collaboration du Secrétariat permanent au sein des organes du Réseau de communes. En outre, le Réseau de communes est invité à toutes les réunions du Comité permanent de la Conférence alpine. Ceci permet d'assurer un échange d'informations continu entre les deux organisations.

Le Secrétariat permanent fournira des contributions à chaque numéro du bulletin d'informations du Réseau de communes. En outre, il présentera des contributions écrites lors des conférences et des séminaires du Réseau de communes – par exemple à l'occasion de la réunion annuelle de fin octobre à Bad Reichenhall, consacrée cette année au thème de l' « eau » dans la Convention alpine. Le Réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ est notre interlocuteur compétent pour les questions liées au développement local et micro-régional.

En résumé, la collaboration du Secrétariat permanent de la Convention alpine avec le Réseau de communes peut être considérée comme un instrument de la Convention alpine permettant de mieux traduire les objectifs de la Convention alpine en projets concrets sur le plan local et micro-régional. De ce point de vue, il importe surtout de mieux informer la population locale sur la Convention alpine et de renforcer sa prise de conscience du développement durable, afin de démontrer le potentiel de développement de la Convention alpine.

M. Igor Roblek

L'information sur la Convention alpine:

Secrétariat permanent de la Convention alpine
T +43/(0)512/588589-0, F +43/(0)512/588589-20
E sekretariat@alpcnv.org

DATES - 2006 - DATES - 2006 - DATES

du 18 au 20 mai	Conférence de clôture DYNALP et manifestation de lancement DYNALP² à Bad Hindelang (D)
du 9 au 10 juin	Assemblée générale annuelle de l'association „Alliance dans les Alpes“ (Autriche) au Parc national Kalkalpen (A)
23 juin	Atelier „Sentiers thématiques“ à Leutkirch (D)
5 octobre	Atelier „Définition de la position du réseau de communes en Suisse en coopération avec l'Office fédéral du développement territorial ARE“ à Malcantone (CH)
6 octobre	Assemblée générale annuelle de l'association „Alliance dans les Alpes“ (Suisse) à Malcantone (CH)
du 6 au 7 octobre	Conférence annuelle avec assemblée générale dans la Vallée d'Albula(CH)

Comité directeur :

Rainer Siegele (Mäder/A), 1^{er} président
 Antonio Zambon (Budoia/I), 2^{ème} président
 Daniel Hilti (Schaan/FL)
 Walter Grath (Oberstaufen/D)
 Jure Zerjav (Kranjska Gora/SLO)
 Rudolf Lippuner (Grabs/CH)

Impressum :

Propriétaire, éditeur et détenteur des droits de reproduction: Réseau de communes „Alliance dans les Alpes“ - Gemeinde-Netzwerk „Allianz in den Alpen“ e.V. - Rete di comuni „Alleanza nelle Alpi“ - Omrežje občin „Provezanost v Alpah“: Rainer Siegele, Gemeindeamt

Mäder, Alte Schulstr. 7, A-6841 Mäder, T ++43/5523/52860-0, F DW 20, E-mail r.siegele@maeder.at, www.alliancealpes.org
 Redaction, composition et mise en page: Rainer Siegele, Elke Klien, Gabriele Greußing
 Traductions: française, Breuß Christine; italienne, Guidi Chiara; slovène, Leskovic-Ursic Natasa
 Photos: Archives du réseau, communes de Hasliberg e Communautés de communes du Pays des Ecrins, Region Werdenberg, Biosphärenpark Großwalsertal, Zimmermann Ulf
 Impression: Color-Druck, Götzis (A)
 Tirage total: 2.000 exemplaires
 Imprimé sur du papier Cyclus-Recycling, 100% recyclé, distingué par le label environnemental autrichien et Nordic Ecolabel